

Effectif légal du Conseil Municipal : **29 membres****SEANCE DU MERCREDI 7 MARS 2012**

<i>Présents</i>	<i>Représentés</i>	<i>Absents</i>
<p><i>Guy MOUREAU</i> <i>Jean-Régis MARQUIÉ</i> <i>Viviane TRUCHOT</i> <i>Primo VACCHIANI</i> <i>Marie-Paule IMBERT</i> <i>Jean-Luc BARCELLI</i> <i>Hélène COURT</i> <i>Roger RICCIOTTI</i> <i>Josette PULITI</i> <i>Georges PELLEGRINI</i> <i>Christian GUICHARD</i> <i>Jacqueline NERTZ</i> <i>Alain MAGGI</i> <i>Rachelle HENRY</i> <i>Jean PERSONNE</i> <i>Audrey TRALONGO</i> <i>Isabelle VINSTOCK</i> <i>Paul OHREL</i> <i>Paul VILLARD</i> <i>Danièle THOMACHOT</i></p>	<p><i>Jeanne HIRYCZUCK représentée par Guy Moureau</i> <i>Max TOUPENAS représenté par Christian Guichard</i> <i>Régis PHALY représenté par Primo Vacchiani</i> <i>Françoise PERFETTO représentée par Jean-Régis Marquié</i> <i>Gérard BALDELLI représenté par Hélène Court</i> <i>Noëlle CARRÉ représentée par Josette Puliti</i> <i>Jean BERNABÉ représenté par Jean Personne</i> <i>Anne-Marie JAUFFRET représentée par Viviane Truchot</i></p>	<p><i>Claude TUR</i></p>

Présents : 20**Représentés : 8****Absents : 1**

Ouverture de séance :

- Désignation du secrétaire de séance : Josette PULITI
- Lecture des décisions municipales :

DECISIONS MUNICIPALES – prises depuis le conseil municipal du 1^{er} Février 2012

Date	N°	OBJET	Montant TTC	Attributaire	adresse
24/01/2012	13	Construction d'une rampe d'accès pour véhicules et construction allée piétonne autour du stade G, Mauro	13 610,48	BAS Montel	SORGUES
30/01/2012	14	Réalisation d'un spectacle visuel et musical pour les enfants de la crèche La Maison de l'Enfant	350,00	La Cie du Miroir Enchanté	MORMOIRON
31/01/2012	15	Aménagement d'une aire de jeux dans le cadre de l'aménagement urbain - création d'un parking Mairie	13 873,60	PLEINBOIS	LE THOR
31/01/2012	16	gardiennage de l'aire d'accueil des gens du voyage lors de sa fermeture du 30 janvier au 13 février 2012	4 621,34	CORDIAL Sécurité	AVIGNON
01/02/2012	17	Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage	50 232,00	VAGO	PUILBOREAU
01/02/2012	18	Aménagement du parking de la Mairie - Lot 1 travaux préparatoires, terrassements généraux, assainissement et ouvrages hydrauliques, chaussée et réseaux divers	135 493,52	SVR BAS MONTEL	SORGUES
01/02/2012	19	Aménagement du parking de la Mairie - Lot 2 espaces verts	44 084,44	Le Jardin Jacques ROUY	AVIGNON
01/02/2012	20	Aménagement du parking de la Mairie - Lot 3 Maçonnerie Serrurerie	168 238,57	TPK	VEDENE

06/02/2012	21	Contrat de maintenance du système détection intrusion vol des différents bâtiments communaux pour l'année 2012	3 901,14	BRENNUS	AVIGNON
06/02/2012	22	Contrat de télésurveillance des différents bâtiments communaux pour l'année 2012	5 278,23	BRENNUS	AVIGNON
07/02/2012	23	Hébergement des exposants à l'occasion de la manifestation "Photos d'Italie dans les années 50" du 21 au 25 mars 2012	600,00	La BASTIDE	ENTRAIGUES
09/02/2012	24	Convention d'entretien de l'éclairage des terrains de sport de la commune pour l'année 2012	8 552,50	LOUBIERE	VAISON LA ROMAINE
09/02/2012	25	Contrat d'entretien des chaudières de la commune pour l'année 2012	5 085,34	CHAUFFELEC	SORGUES
09/02/2012	26	Maintenance annuelle CESI de l'AAGV et de la crèche La Magnanarelle - année 2012	1 614,60	AVISOL	ENTRAIGUES
09/02/2012	27	Pompage bac à graisse et compostage des déchets de la cantine DESNOS	2 847,93	MAURIN SA	Montfavet
09/02/2012	28	Désinfection, désinsectisation et assainissement des bâtiments communaux	6 372,50	MAURIN SA	Montfavet
09/02/2012	29	Contrôles périodiques des installations fonctionnant au gaz dans les bâtiments communaux	1 530,88	SOCOTEC	AVIGNON
09/02/2012	30	Vérification des installations techniques bâtiments communaux (Lot bâtiments, lot sport, Levage et équipements sportifs)	9 029,75	BUREAU VERITAS	LE PONTET
09/02/2012	31	Contrat d'entretien de l'horlogerie et des paratonnerres pour l'année 2012	765,63	POITEVIN	ST PRIVAS DES VIEUX
10/02/2012	32	Contrat annuel pour l'entretien des espaces verts du Moulin des Toiles	8 364,00	ESAT DE L'OLIVIER	ENTRAIGUES
10/02/2012	33	Travaux de pose et dépose de clôtures, de portails, de portillons et de divers pour le compte de la commune	85 502,04	MISTRAL CLOTURES	VEDENE

15/02/2012	34	contrat d'entretien de l'adoucisseur situé à la cantine de l'école Jacques Prévert	127,00	MONTEIRO Plomberie	SORGUES
15/02/2012	35	Réalisation de la mise au repos des blocs autonomes d'éclairage de sécurité des bâtiments communaux pour l'année 2012	1 172,08	FTP CONCEPTION	ENTRAIGUES
15/02/2012	36	Nettoyage des abords de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage	3 290,00	Drôme Insertion	MONTELMAR
16/02/2012	37	Prestations des activités d'hiver du "Local Jeunes" pour l'année 2012	2 494,50	Altiski sport 2000 Devoluy Gite Le Liériver	St Etienne en Devoluy
21/02/2012	38	Hébergement des artistes du 3ème Festival de Jazz d'Entraigues du 1er au 4 juin 2012	985,00	Hôtel du Parc	ENTRAIGUES
24/02/2012	39	Travaux de réfection, reprise et création d'aménagements goudronnés dans la commune	21 185,80	4M Provence Route	SORGUES
24/02/2012	40	Raccordement ERDF en projet de la réalisation du programme immobilier "Les Jardins d'Entraigues sur la Sorgue"	18 409,07	ERDF	
24/02/2012	41	Dossiers instruits par Maître COURRECH pour les intérêts de la commune d'Entraigues sur la Sorgue	13 694,20	Me COURRECH	TOULOUSE
28/02/2012	42	Entretien des dispositifs de climatisation / chauffage installés dans les bâtiments communaux	10 345,40	STEIB	SORGUES

En liminaire :

- Questions de Mme Thomachot :

1. signale que sur la route de Trévouse/entre les 4 voies, des platanes ont été abattus : des souches y demeurent abandonnées. Cela peut être source de danger
2. souhaite savoir ce qu'est l'antenne sur le clocher de l'église -

Réponse : ce sont 2 antennes placards de relais hertzien pour les caméras de vidéo-protection

- Intervention de M. Villard :

Signale qu'une petite fille va être opérée sur Montpellier et que les communes d'Althen et Monteux interviennent. Il interroge Monsieur le Maire pourquoi Entraigues ne propose rien.

Réponse : Monsieur le Maire ainsi que tous les conseillers municipaux présents ne sont pas informés d'aucune demande. Vérification faite au courrier aucune demande en ce sens n'a été reçue en mairie. M. le Maire n'y est pas défavorable à condition déjà d'être informé et sollicité. M. le Maire invite M. Villard à lui remettre les documents nécessaires à la compréhension de ce dossier.

Délibérations et Votes

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
1	<u>Lecture</u> : Guy Moureau <u>Objet</u> : Débat d'Orientation Budgétaire 2012	20	8	1	-	-	-	M. Maggi représenté en début de séance par M. Ricciotti, arrive en cours de présentation du DOB (18 h 37) Pas d'observation
2	<u>Lecture</u> : Guy Moureau <u>Objet</u> : Adoption du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage	20	8	1	27	-	1	<u>Abstention</u> : Mme Vinstock
3	<u>Lecture</u> : Roger Ricciotti <u>Objet</u> : Autorisation donnée à M. le Maire de lancer une consultation pour la construction d'une salle au boulodrome	20	8	1	26	-	2	<u>Abstentions</u> : M. Villard – Mme Thomachot M. Guichard demande si un système d'alarme est intégré Réponse : non – il faudra le prévoir
4	<u>Lecture</u> : Primo Vacchiani <u>Objet</u> : Autorisation donnée à M. le Maire de lancer la consultation – marché en procédure adaptée – pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des espaces publics du quartier de Sève à Entraigues-sur-la-sorgue – programme 2012 – 2014	20	8	1	24	-	4	<u>Abstentions</u> : Mme Vinstock – M. Ohrel M. Villard – Mme Thomachot

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
5	<p><u>Lecture</u> : Guy Moureau</p> <p><u>Objet</u> : Résiliation concession CALIMA Zac des Ferrailles – mars 2012</p>	20	8	1	26	-	2	<p><u>Abstentions</u> : M. Villard – Mme Thomachot</p> <p>Intervention de M. Caillat – Cabinet Techni-cité Consultant – Urbaniste-Conseil</p> <p>M. le Maire explique que le concessionnaire est propriétaire du Trou de la Grave qui est destiné à être un bassin de rétention. La commune compte l'acquérir vu le défaut d'aménagement public pour l'heure actuelle.</p> <p>Monsieur le Maire précise que la ZAC n'est qu'un outil juridico-administratif et qu'il sera en fait remplacé par un autre levier notamment par l'EPF mais toujours en vue de grever ce secteur d'orientation d'aménagement foncière et urbaine et conforme à la démarche de la politique urbaine municipale.</p> <p>Le fait de résilier la convention de la ZAC ne libère pas à l'initiative privée et sporadique qui pourrait engendrer une anarchie du quartier ; confirme qu'un autre outil foncier interviendra en lieu et place pour effectivement aboutir sur les aménagements publics nécessaires.</p> <p>Cette délibération vise dans un premier temps à résilier la convention, un 2^{ème} temps sera réservé plus tard en conseil municipal également aux modalités de sortie financière de cette ZAC et par voie d'avenant d'en établir les bilans financiers. Pour l'heure il ne s'agit que de la résiliation.</p> <p><u>Question de M. Villard</u> : "et si l'avenant ne convient pas au conseil municipal prochainement ?"</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
5	<p>Objet : Résiliation concession CALIMA Zac des Ferrailles – mars 2012</p>	20	8	1	26	-	2	<p>M. le Maire confirme toute la volonté de transparence qu'il souhaite démontrer dans ce dossier. Vu qu'il n'y a rien à cacher, bien au contraire, il invite tous les conseillers municipaux tant d'opposition que de la majorité à étudier avec lui ce dossier en toute transparence et communiquera à qui veut y travailler avec lui les propositions.</p> <p><u>Observation de M. Pellegrini</u> : Le point important à cette délibération c'est qu'une mise en œuvre doit être faite rapidement pour la cohérence des deniers publics que représente ce futur investissement.</p> <p><u>Question de Mme Vinstock</u> : Quid des équilibres financiers et des effets de la "rupture"</p> <p><u>Réponse de M. le Maire</u> : la "rupture" est nécessaire car la jurisprudence de Bordeaux telle que rapportée dans cette délibération est très claire s'agissant de la mise en concurrence. Cette phrase de la délibération implique bien la nécessité de faire effectivement un bilan global et financier en termes de proposition de sortie. M. le Maire confirme enfin qu'ici la rupture est tout à fait consentie à l'amiable, cela a été fait effectivement contradictoirement avec le concessionnaire actuel CALIMA représenté par M. Ros ainsi que les élus de la majorité municipale et M. le Maire. Tout cela est donc une volonté bien commune des 2 parties. Enfin on tirera ensuite le bilan de la concession qui annulera à terme la ZAC.</p>

N°	Objet de la Délibération	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de Conseillers Représentés	Nombre de Conseillers Absents	Nombre de Voix POUR	Nombre de Voix CONTRE	Nombre abstention(s)	Observations
								C'est un processus juridique assez long et complexe et M. le Maire rappelle qu'il y invite tous les élus qui veulent travailler constructivement et efficacement sur ce dossier et que la commission d'urbanisme élargie aux adjoints et autres délégués municipaux sera bientôt saisie des éléments d'information et de pertinence de ce dossier.
6	<u>Lecture</u> : Jean-Régis Marquié <u>Objet</u> : Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE) Elections 2012 – inscription au budget	20	8	1	28	-	-	UNANIMITÉ
7	<u>Lecture</u> : Jean-Régis Marquié <u>Objet</u> : Adoption du nouveau règlement Intérieur de l'aire d'Accueil des gens du voyage	20	8	1	28	-	-	UNANIMITÉ
8	<u>Lecture</u> : Primo Vacchiani <u>Objet</u> : Conseil Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vaucluse – Convention de partenariat 2012 – permanence supplémentaire de l'architecte conseiller	20	8	1	28	-	-	UNANIMITÉ

Observations de Mme Vinstock concernant le compte-rendu précédent :

"Les commentaires effectués par M. Ohrel au sujet du compte-rendu de la séance du mois de janvier 2012 n'ont pas été mentionnés sur le PV de séance du 1^{er}/02/12 – Les observations du groupe Entraigues Alternance sur la délibération n°1 du conseil de janvier (COGA) n'ont jamais été mentionnées"

(Comprendre mois de décembre car il n'y a pas eu de séance en janvier 2012)

S'agissant du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2011 il y a lieu de rajouter les observations suivantes :

- Observation du groupe "Alternance", représenté par Mme Vinstock – M. Ohrel, sur la délibération n°1 – procédure d'adhésion au Grand Avignon :

"Le groupe Alternance s'étonne de la procédure utilisée – vote puis discussion – débat sur le contenu de cette délibération"

- Observation du groupe "Entraigues pour tous", représenté par M. Villard et Mme Thomachot, sur la délibération n°16 - Demande de subvention au Conseil Régional PACA pour acquisition foncière pour création cheminement piéton vers future halte ferroviaire d'Entraigues-sur-la-sorgue :

"Le groupe Entraigues pour tous s'étonne que délibération 16 on lui fait dire qu'il était contre la gare alors qu'il s'est abstenu pour l'achat d'une bande de terrain"

Le Maire certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 16 mars 2012

Le Maire,

Guy MOUREAU

Secrétaire de séance,

Josette PULITI